

refus d'admission

Par **Milie**, le **02/10/2009** à **15:20**

Bonjour à tous,

il y a quelques jours, j'ai reçu un avis défavorable pour une première année en licence de science po et droit en raison de la capacité d'accueil atteinte. J'ai vu sur le site internet de l'unef que c'était illégal pour une fac de refuser un étudiant pour cette raison là. Il faut que je formule un recours gracieux, mais le truc c'est que je voudrais pouvoir m'inscrire quand même parce que l'année a déjà commencé et je ne veux pas perdre de temps, ni être lésée. J'ai pu voir que je n'étais pas la seule à me voir refuser l'accès à une fac. J'ai déjà fait deux années de droit donc au pire, ce ne serait pas un problème de filière pas adaptée. Et je voudrais savoir aussi où je pourrais trouver des exemples de lettre de recours gracieux pour mon cas.

Merci!